

Avis de constitution

SOCIETE « AGRICULTURE ET LOGISTIQUE » en abrégé « AGRIOLOG »

Siège Abidjan - Treichville - Zone 3 à quelques mètres de l'école INSTEC, , Lot 227, Ilot 18

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 25/07/2024, et enregistrés au CEPICI le 20/08/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AGRICULTURE ET LOGISTIQUE »

en abrégé « AGRIOLOG »

Objet : La société a pour objet en Côte d'Ivoire et à l'étranger :

- Agriculture ;
- Transport ;
- Prestation de services.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tout établissement financier avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce ;
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;
- Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de (5,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan - Treichville - Zone 3 à quelques mètres de l'école INSTEC, , Lot 227, Ilot 18

Dirigeant(s) M SEKONGO SANAN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-09567 du 23/09/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°56885/GTCA/RC/2024 du 23/09/2024

